



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 91 (1992), p. 173-189

Luc Gabolde, Hassan Ibrahim Amer, Pascale Ballet

Une exploration de la "Vallée du Puits". La tombe inachevée no 41.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

Luc GABOLDE
Hassan Ibrahim AMER
Pascale BALLET

UNE EXPLORATION DE LA « VALLÉE DU PUITS » LA TOMBE INACHEVÉE N° 41

LA VALLÉE DU PUITS

Voisine de la vallée des Rois, la vallée du Puits déploie une large baie, ouverte vers le nord et bordée de falaises abruptes, immédiatement au nord - nord-est du cirque de Deir al-Bahari, dont elle n'est séparée que par un col, sorte d'isthme de 10 m d'épaisseur à peine [fig. 1]¹. Les failles géologiques sont orientées dans ce secteur selon une direction générale nord-ouest - sud-est et entaillent la falaise de profonds replis. Vers l'extrémité sud du ouadi, l'érosion autant qu'une longue fréquentation humaine ont modelé deux de ces failles en rampes parallèles, distantes de quelques mètres, joignant le pied des falaises au col. Elles permettent de gagner aisément le sommet de la crête d'où l'on domine Deir al-Bahari. À 20 m de leur débouché inférieur, vers l'ouest, un recouvrant austère, en forme de Y, cache dans sa branche de gauche le puits funéraire anonyme qui a donné son nom au site.

LA DATE DE DÉCOUVERTE DU PUITS N° 41

La plus ancienne mention de la « tombe » n° 41 (selon la numérotation de la vallée des Rois) apparaît sur une carte du *Guide Joanne de l'Égypte*, publiée en 1900 par G. Bénédite², d'après des informations manifestement communiquées par V. Loret.

La date de l'édition permet d'éliminer, presque à coup sûr, de la liste des découvreurs potentiels Boutros Andraos et Chénouda Macarios³ auxquels un permis n'est délivré que pour l'hiver 1900-1901⁴ et dont les travaux, menés dans un secteur bien précis de la

1. Survey of Egypt, *The Theban Necropolis*, feuille C4, coordonnées : b 5. CEDAE, *Graffitis de la montagne thébaine* I/1, pl. XIX-XXVIII; *ibid.*, II/2, plan 110, secteur A 2.

2. G. Bénédite, *L'Égypte, Guide Joanne* 1900, p. 537. Aucune mention n'en est toutefois faite dans le texte.

3. E. Thomas avait cru pouvoir leur attribuer cette découverte ou re-découverte (*Royal Necropoleis*, p. 63) : « *About 1900, two copts of Luxor, Chinouda Macarios and Boutros Andraos, appear to have found or recovered KV 39-41* ».

4. F.L. Griffith, *EEF Reports*, 1899-1900, p. 17.

vallée, en suivant une piste unique⁵, débutent seulement le 27 novembre 1900⁶. Leurs recherches aboutissent le 9 décembre à l'ouverture de la tombe n° 42, la seule qu'ils aient découverte cette année⁷. D'ailleurs, deux mois plus tard, le 18 février 1901, lorsque Loret annote et met à jour la carte conservée dans les archives de la Wilbour Library du Brooklyn Museum⁸, il ignore encore cette dernière trouvaille, alors qu'il y consigne bien la tombe n° 41 : le repérage de celle-ci est sûrement antérieur. La date et l'auteur de la découverte du puits n° 41 — si découverte et auteur il y a — ne se déduisent pas pour autant immédiatement et une brève remontée dans le temps s'avère nécessaire.

Il apparaît pour commencer qu'aucun permis de fouilles ni aucun travail de recherche ne sont recensés pour la saison 1899-1900⁹. Si Carter est bien présent à Louqsor¹⁰, son programme est toutefois très chargé et, à partir du 20 janvier 1900, la fouille laborieuse du *Bab al-Hoçan* mobilise une grande partie de son énergie, jusqu'à la fin de la saison¹¹. L'hiver précédent, c'est-à-dire la campagne de 1898-1899, voit le déroulement de la seconde saison de fouilles de Loret dans la Vallée, avec la découverte des tombes n° 38 (Thoutmosis I^{er})¹² et n° 36 (Maherpra)¹³. Si l'on admet que la numérotation

5. Selon Carter, ils furent guidés vers la tombe n° 42 à partir d'informations récoltées auprès des ouvriers de Loret faisant état de la présence d'une sépulture dans le voisinage de celle de Thoutmosis III (un vase au nom de la nourrice royale Senetnay, dont une partie du matériel funéraire devait être recueilli ensuite dans la tombe n° 42, a effectivement été trouvé dès 1899; cf. Loret, *BIE* 3^e série, 1899, p. 252, n° 33847 et Daressy, *Fouilles de la vallée des Rois*, *CG*, n° 24974).

6. Carter, *ASAE* 2, 1901, p. 196.

7. Sous la direction archéologique de Carter qui rédigea leur rapport de fouille (*ibid.*, p. 196-200). Ce texte, paru dans le courant de l'année 1901, ne fait état d'aucun autre sondage dans la vallée des Rois en 1900. Aucune mention non plus de travail dans des vallées latérales. Si l'on se limite à ce que contient le rapport, c'est seulement dans le secteur de la tombe n° 42 que portèrent les recherches commanditées par Andraos et Macarios. C'est Carter qui non seulement fit la publication mais aussi procéda à l'ouverture du tombeau; il semble donc avoir dirigé pour le compte du Service les activités archéologiques financées par les deux notables. Étant donné la richesse de ses notes, il est vraisemblable que si d'autres cavités avaient été découvertes cette saison, il en aurait été informé et en aurait laissé une trace dans son journal et dans son article. Ajoutons qu'en 1901, dans le

cadre d'une recherche faite apparemment pour le seul compte du Service des antiquités, intervient la mise au jour de la tombe n° 44, le 26 janvier.

8. « *Carte revue et augmentée, V. Loret, 18 février* » 1901. *Les n° 26-41 sont les n° officiels peints sur les tombes par le Service des Antiquités sous notre directeurat* ». J. Romer, *Valley of the Kings*, p. 176; N. Reeves, *Valley of the Kings*, pl. XIII. Loret n'était plus directeur du Service à cette date.

9. Griffith, *EEF Reports* 1899-1900, p. 13. Reeves (*op. cit.*, p. 289), reprenant le rapport de Maspero (*BIE* 4^e série, n° 1, 1900, p. 213), ne note que des remises en ordre et évacuations de momies dans la tombe n° 35 d'Aménophis II.

10. Carter est promu, à la fin de 1899, inspecteur du Service des antiquités pour la Haute-Égypte (*JEA* 25, 1939, p. 69).

11. Carter, *ASAE* 2, 1901, p. 201. Il n'y a apparemment pas de place pour d'autres activités dans les nécropoles royales. Le rapport de Maspero témoigne de la multiplicité des tâches qui lui ont été confiées cette année (*BIE* 4^e série, n° 1, 1900, p. 211-213).

12. En mars 1899 : G. Schweinfurth, *Sphinx* 3, 1900, p. 103 sq.; Th. Davis, *The Tomb of Hatshopsitu*, p. xiv; Griffith, *EEF Report* 1898-1899, p. 20; Reeves, *op. cit.*, p. 17.

13. En mars, 1899 : Schweinfurth, *Sphinx* 3, 1900, p. 103 sq.; Reeves, *op. cit.*, p. 140-147.

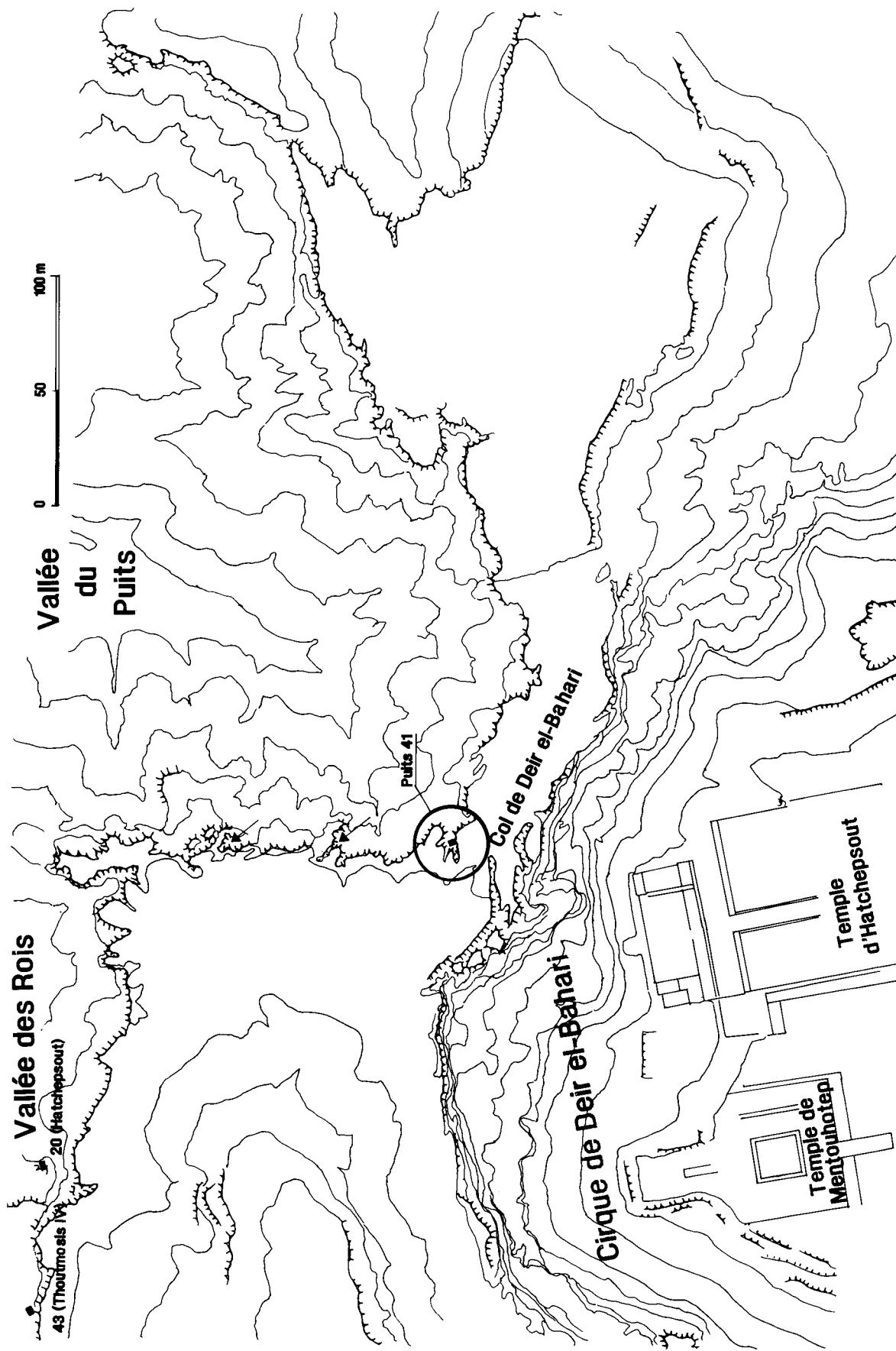


Fig. 1. — La Vallée du Puits (d'après CEDAE). Le cercle indique la situation du puits 41 et les flèches, l'emplacement des deux sondages effectués plus au nord.

a suivi un ordre à peu près chronologique¹⁴, c'est donc peu après que durent se produire les « découvertes » des tombes n°s 39, 40 et 41. On peut avec vraisemblance attribuer à Loret la trouvaille des tombes n°s 39¹⁵ et 40¹⁶, situées au cœur des secteurs qu'il prospectait.

En revanche, pour la tombe n° 41, des incertitudes demeurent, car Loret semble n'avoir jamais dirigé ses explorations vers le secteur de la vallée du Puits : ses sondages, autant qu'on puisse en juger aujourd'hui, se sont concentrés dans le ouadi royal¹⁷. Qu'il ait eu connaissance du puits n° 41 en 1900 — et l'ait même repéré dès 1899, puisqu'il quitte l'Égypte avant la fin de l'année — on en a la preuve par les cartes de Bénédite (1900) et de la Wilbour Library (février 1901), mais rien n'indique pour autant que ce soit lui qui l'ait fait dégager. Dans ce contexte incertain, la notice légèrement postérieure de G. Steindorff dans le *Baedeker* de 1902 précisant : *N° 41, an open shaft, has not yet been examined*¹⁸, livre un indice décisif car, si le puits paraissait encore vierge de toute exploration moderne, c'est qu'il était alors partiellement remblayé, et donc qu'il était demeuré béant de longue date.

En somme, la sépulture n° 41 a dû rester ouverte depuis l'Antiquité. De tout temps

14. Bien que Reeves, *op. cit.*, p. 286, fasse état de notables irrégularités.

15. Thomas (*op. cit.*, p. 63 et 156) suggérait qu'Andraos et Macarios pouvaient en être les inventeurs. Elle est suivie en cela par J. Rose, qui a entrepris de vider cette dernière sépulture, et pour qui, sans l'ombre d'un doute, la découverte est l'œuvre de « Fachrious (sic) and Andraeaus » (*Ames Quarterly, Journal of the Ancient Middle East Society* 11, vol. 2/1, déc., 1989, p. 15). Il paraît pourtant difficile de leur attribuer cette découverte en l'absence totale de témoignage dans la publication de leur travaux par Carter (*ASAE* 2, 1901, p. 196) ou dans son journal. Reeves (*op. cit.*, p. 289, note 8) a sans doute vu juste en créditant Loret de la trouvaille : ce dernier l'a notée sur la carte de 1901 ; elle est d'ailleurs déjà présente sur la carte de Bénédite de 1900.

16. La découverte de la tombe n° 40 est attribuée aussi à Andraos et Macarios par Thomas (*op. cit.*, p. 63 et 156) mais Reeves (*op. cit.*, p. 168), qui note encore sa présence sur la carte de Loret de 1901, paraît convaincu que le dégagement est l'œuvre de ce dernier. De fait, Bénédite la notait déjà sur la carte de 1900.

17. C'est certain pour la campagne de 1898 (l'emplacement des sondages de 1898 est donné dans le *BIE* 3^e série, n° 9, 1898, pl. 1 : alentours des tombes n°s 34, 37, 35 et 12). Pour 1899, année de la découverte des tombes n° 36 de Maherpra et n° 38 de Thoutmosis I^{er}, aucun rapport n'a subsisté (sinon la communication de Schweinfurth et la courte mention de Davis), mais on peut tirer parti de la carte de la Wilbour Library qui garde la trace de recherches effectuées autour des tombes n°s 37, 32, 15-38, 36, 19, 21, 27, 28-4. Il n'y a pas de témoignage de sondages dans des vallées latérales, notamment dans la vallée du Puits. La présence du puits n° 41 sur cette carte ne prouve pas que Loret en avait fait le dégagement mais signifie seulement qu'il l'avait bien repéré à cette date.

18. Steindorff, *Baedeker, Egypt and Sudan*, 1902, p. 277, cité par Thomas, *op. cit.*, p. 156. Celle-ci, sur la foi de cette description, avait été amenée à douter que le puits, quoique récemment découvert selon elle, ait alors été complètement vidé, mais nous ne croyons pas que ce genre d'entreprise — qu'elle soit l'œuvre de pillards ou d'archéologues — puisse rester ainsi pendante.

visible, elle devait être connue de quelques bédouins et Gournaouis¹⁹, et peut-être de quelques archéologues²⁰, et n'a, en définitive, été prise en compte dans la numérotation de la vallée des Rois que lorsque celle-ci fut remise à jour, en 1900-1901, à l'initiative de Loret. Son premier vidage moderne dut intervenir après 1902, mais on ne peut en deviner l'auteur. Par la suite, les mentions du puits seront nombreuses mais n'apporteront pas véritablement d'information nouvelle²¹.

ÉTENDUE DE LA SÉPULTURE ET IDENTITÉ DE SON DESTINATAIRE ÉTAT DES QUESTIONS

Carter est le premier à risquer une hypothèse sur le destinataire du puits : *I ascertain the existence of two other royal tombs on the summit of the foot-hills as one approaches the Valley. One is actually on the edge of the Valley-cliff. I was unable to explore them but there is little doubt that to some extent they will bridge the gap in the royal tomb sequence and it is not impossible that one of these may be the tomb of Kames or Ahmes I*²². Weigall suppose qu'avec le caveau KV 40, *They were probably made for nobles of the XVIIIth dynasty who desired to be buried near the kings they had served*²³.

19. On doit reconnaître ici que les graffitis antiques, assez nombreux, repérés aux alentours immédiats de l'ouverture (W. Spiegelberg, *Graffiti des Thebanischen Nekropolis*, n°s 33-33 a, 35-39, 41, 43-44, 46-57, 73; CEDAE, *Graffiti de la montagne thébaine* n°s 2567-2585) sont absolument muets sur le puits – mais n'est-ce pas le cas de tous les graffitis situés à proximité d'une tombe ouverte? Par ailleurs, l'absence de mention de la cavité avant 1900 est notable quant on sait que ce secteur fut constamment fréquenté : c'était un lieu de bivouac pour les chameliers (CEDAE, *Graffiti I/1*, 1969, p. 19). Les membres de l'expédition d'Égypte, ayant emprunté, à partir de la vallée du Puits, l'une des rampes permettant d'accéder au col, ne font pas non plus état de la présence de la tombe distante pourtant d'à peine 20 m de leur cheminement (L. Costaz, *Description de l'Égypte*, texte, vol. III, p. 191; planches, vol. III, pl. 39).

20. Carter semble y faire allusion dans son journal (Thomas, *op. cit.*, p. 156 sq.), passage cité ci-dessous.

21. Weigall, *A Guide to the Antiquities*

of Upper Egypt, p. 224 : « n° 40 and 41. Uninscribed Tombs, these two tombs are uninscribed and are of no particular interest »; Carter, *JEA* 4, 1917, p. 114, n° 237 : « Unnamed royal tomb XVII-XVIIIth dynasty »; Th. Davis *et al.*, *The Tomb of Thutmosis IV*, p. VI : « Mummy pit »; Thomas, *op. cit.* p. 71, 156 sq., 159, fig. 15, 171; CEDAE, *Graffiti I/1*, p. 18 sq. et pl. 19-28 : « une falaise à replis nombreux, coupée de longues failles, abrite, dans une baie sombre le seul puits funéraire connu de cette région sévère »; CEDAE, *Graffiti I/4*, p. 2 : « un vaste cirque au fond duquel un puits funéraire garde jalousement l'anonymat »; CEDAE, *Graffiti II/2*, plan 110; Romer, *Valley of the Kings*, p. 176; L. Bradbury, *JARCE* 22, 1985, p. 92 et n. 96, p. 93; W. Helck, *LÄ* III, col. 521, s.v. « Königsgräbertal » : « Schachtgrab außerhalb der Gruppe aller sonstigen Königsgräbern in den Kulissenwand hinter, Deir el-Bahari »; Reeves, *op. cit.*, p. 168.

22. Griffith Institute, IA, C4, cité par Thomas, *op. cit.*, p. 156 sq.

23. Weigall, *A Guide to the Antiquities of Upper Egypt*, p. 224.

Thomas retient la période envisagée par Carter, mais considère qu'il s'agit d'une sépulture de reine, appartenant plutôt aux *queens cliffs* et Tétilchéri est à ses yeux une candidate particulièrement appropriée : *KV 41 for Tetisheri though no shred of evidence is presently available*²⁴. Cette dernière opinion, sans être largement répandue, n'a pas été depuis réellement contestée et connaît toujours une certaine faveur²⁵. Ajoutons pour être complet qu'un témoignage rapporté par Thomas faisait état de l'existence d'une pièce au débouché inférieur du puits : *Mrs Smith has confirmed at least one accessible room in the early 1900's, though to what extent and at what depth she could not say*²⁶.

Des hypothèses aussi diverses s'ajoutant à l'insuffisance de nos connaissances sur le tombeau lui-même rendaient une exploration souhaitable; elle a pu être menée cette année, entre le 13 et le 21 janvier 1991, par une mission conjointe de l'IFAO et de la Faculté d'archéologie de l'université du Caire.

LE NETTOYAGE DU PUITS

Le nettoyage de cette année a révélé que le tombeau était inachevé et qu'aucune chambre latérale n'avait été creusée. Le fond de la cavité a été atteint après un vidage de 0,15 m²⁷ de remblai moderne; elle avait donc dû être dégagée à une date encore récente — entre 1902 et 1991 — mais qui ne peut être précisée²⁸. Le déblaiement n'a fourni aucun matériel antique, aussi bien dans le peu de terre recueillie au fond du boyau que dans les décombres qui se trouvaient aux alentours et dont le tamisage n'a révélé que des débris projetés du sommet de la falaise²⁹. Le nettoyage de la totalité de la faille à la recherche d'éventuels dépôts de fondation n'a pas donné de résultat. On ne note ni cavité pouvant leur être rattachée, ni matériel susceptible d'en provenir.

24. Thomas, *op. cit.*, p. 70. Opinion énoncée encore p. 156 sq. et argumentée p. 171.

25. Bradbury, *JARCE* 22, 1985, p. 92 et n. 96, p. 93 où la tombe est, par erreur, curieusement localisée dans la vallée des Reines (« QV 41 »). Helck (*LA* III, col. 521) n'a cependant pas retenu la proposition de Thomas.

26. Thomas, *op. cit.*, p. 156.

27. Thomas (*loc. cit.*) avait mesuré en 1969 une profondeur de 10,40 m environ jusqu'au remblai. En 1991, le remblai commençait à 11,10 m. Avait-on fouillé dans l'intervalle? Il se peut que la mesure de Thomas ait été un peu courte.

28. Les rapports du CEDAE ne mentionnent aucune action dans le puits lui-même mais seulement un sondage une trentaine de mètres plus au nord (*Graffitis* I/1, p. 18). Par ailleurs, on remarque que le temps de

comblement des tombes est essentiellement dépendant de leur emplacement; le cas du puits n°41 est assez particulier car sa situation le mettait naturellement à l'abri de l'enfouissement: aucun talus ne le domine, seule une falaise le surplombe, dont le sommet rocheux constitue le plateau d'un col étroit, peu susceptible de fournir un abondant matériau de remblai. Les débris qui avaient pu l'obstruer avant son dégagement n'avaient, en outre, pu être déversés que plus bas que le niveau de l'ouverture et ne risquaient donc pas d'y être à nouveau précipités.

29. Les éléments antiques recueillis consistent en : 1) des phalanges de momies; 2) des tessons de céramique (voir ci-dessous, le commentaire de P. Ballet); 3) une perle de pierre.

DESCRIPTION DU PUITS

L'ouverture, nichée dans un recoin de la faille qui la rend presque invisible [fig. 3,5], tant du sommet de la falaise que du lit de la vallée, est directement dominée, sur deux de ses côtés — ouest et sud — par des parois à pic, tandis que du côté est, la falaise, distante d'environ 1 m de l'orifice, ménage une plate-forme de 1 m² qui a constitué notre niveau de référence. Vers le nord, le rebord s'abaisse immédiatement suivant une pente raide qui, après un rétrécissement, dévale vers le lit principal du ouadi.

Le boyau, taillé pour présenter une section approximativement carrée (1,05 × 1,05 en moyenne), descend à peu près verticalement sur 11,24 m, et s'interrompt soudainement, sans diminution de largeur, là où se sont arrêtés les travaux antiques [fig. 2,4]. Tout au plus observe-t-on au centre du carré un renforcement en forme d'entonnoir qui semble plutôt dû à l'épafrure des bords de la faille qui traverse le fond du puits. Celle-ci, d'une largeur variable, coupe le boyau sur toute sa hauteur selon une diagonale sud-ouest/nord-est [fig. 6]. Dans la mesure où elle facilitait le travail de creusement, elle a pu motiver en partie le choix du site³⁰. Quelques encoches ont été taillées dans les parois ouest et est mais, si leur écartement est convenable — sur la paroi ouest du moins —, leur nombre et leur profondeur sont insuffisants pour assurer des prises sûres et utilisables sur toute la descente : on devait s'aider des cordes servant à hisser les couffins de déblai lors de la taille de la tombe pour assurer la descente ou la remontée des tailleurs. Un ouvrier — deux au maximum, tant l'espace est exigu en bas — devait être assigné au creusement.

La technique de taille dénote l'utilisation d'un outil à lame horizontale, laissant des traces identiques à celles que l'on voit dans la tombe de Thoutmosis III³¹ [fig. 7]. La verticalité devait être contrôlée de loin en loin à l'aide d'un fil à plomb car, bien que les parois montrent de notables renflements et de grosses irrégularités, le fond du puits a pu demeurer, dans des limites tout à fait honorables, à l'aplomb de l'ouverture. La paroi nord ne porte pas de trace d'outils, car la roche y est de mauvaise qualité et se feuillette parallèlement au plan de taille, à tel point qu'il n'a pas dû être nécessaire de la creuser et qu'elle a dû se débiter à la simple percussion. C'est peut-être ce défaut présent sur toute la hauteur du puits qui a entraîné l'abandon du chantier. Ainsi inachevée, la sépulture n'a jamais pu être utilisée, puisqu'il n'y avait pas la place d'étendre horizontalement un corps.

30. Thomas (*op. cit.*, p. 156) en fait un critère de décision pour le choix de la situation de certaines tombes : « *Faults have been utilized, as they were in early Dyn. 18* particularly ». Romer (*MDAIK* 31/2, 1975, p. 322-324 et pl. 103 b) suggère simplement que l'on a parfois tiré parti de ces fissures.

31. Décrites par Romer, *op. cit.*, p. 322.

LA TOMBE N° 41
ET LES TOMBES-PUITS DE LA NÉCROPOLE THÉBAINE

La tombe inachevée n° 41, si solitaire qu'elle paraisse dans sa vallée stérile, appartient à un type de tombes-puits largement représenté dans la nécropole thébaine. Cette variété permet d'en préciser la date et d'évaluer le salut de son destinataire. Ces sépultures ont comme caractères communs d'être souvent situées à l'abri d'une anfractuosité ou d'un rocher qui en masque plus ou moins la vue — sauf dans la vallée des Reines —, de posséder un puits à peu près carré d'environ 1 m de côté, taillé assez irrégulièrement et la plupart du temps pourvu d'encoches de descente. Ces puits, lorsqu'ils sont achevés, débouchent sur une chambre modeste et plus ou moins parallélépipédique. Les variantes jouent surtout sur la profondeur du boyau vertical. Quelques exemples assez bien documentés fournissent matière à comparaison.

Les deux sépultures, dont l'implantation dans une faille présente le plus de similitudes avec le puits n° 41, sont situées au voisinage de la tombe d'Hatchepsout-épouse royale dans le *Ouadi sigat taqat Zeide*. L'une³² [fig. 8,9] et l'autre³³ [fig. 10,11] sont anonymes, mais la proximité de la tombe d'Hatchepsout oriente leur datation vers le début de la XVIII^e dynastie. Les dimensions des ouvertures sont presque identiques à celles du puits n° 41 et on y retrouve les encoches taillées sur les parois du boyau; en revanche, elles ne s'enfonçaient qu'à 3-4 m de profondeur avant de donner accès à un caveau unique.

Semblables encore à ces dernières (c'est-à-dire nettement moins profondes que notre tombe n° 41), de taille tout aussi irrégulière, mais ouvertes à flanc de coteau, les tombes n°s 65, 70, 72, 82 et 83 de la vallée des Reines³⁴ fournissent un parallèle précieux, car deux d'entre elles sont clairement datées et attribuées : la tombe n° 72 qui abritait un « fils royal » *Baki* et une « fille royale » *Hatneferet*³⁵, et la tombe n° 82 qui était destinée au « fils royal » *Minemhat*³⁶.

32. Thomas, *op. cit.*, p. 194, « Wadi A », tombe A, = Carter, tombe n° 20, CEDAE, *Graffitis*, II/6, avant-plan et plan 198, plan 199.

33. Thomas, *op. cit.*, p. 194, « Wadi A », tombe B, = Carter, tombe n° 21, CEDAE, *Graffitis*, II/6, avant-plan et plan 198, plan 200.

34. Pour leur situation, cf. Chr. Leblanc, *BIFAO* 89, 1989, pl. 31 et *id.*, *Ta set néférout I*, fig. 9, p. 13 (les deux cartes sont provisoires et l'auteur nous confirme qu'un puits supplémentaire se trouve au voisinage de la tombe n° 72).

35. Information aimablement communiquée par M. Chr. Leblanc, en primeur d'un article à paraître prochainement (cf. aussi Y. Koenig, *BIFAO* 88, 1988, p. 128, doc. XVIII). Les documents au nom d'*Hatneferet* avaient été trouvés par Lepsius (*LD, Texte III*, 226 sq., cité par Thomas, *op. cit.*, p. 185).

36. Communication orale de Leblanc, cf. l'information donnée par Koenig, *BIFAO* 88, 1988, p. 122 sq., doc. VIII-IX.

37. Considérée comme faisant partie des tombes de singes (CEDAE, *Graffiti* II/6, plan 206), ce qui n'est pas définitivement prouvé.

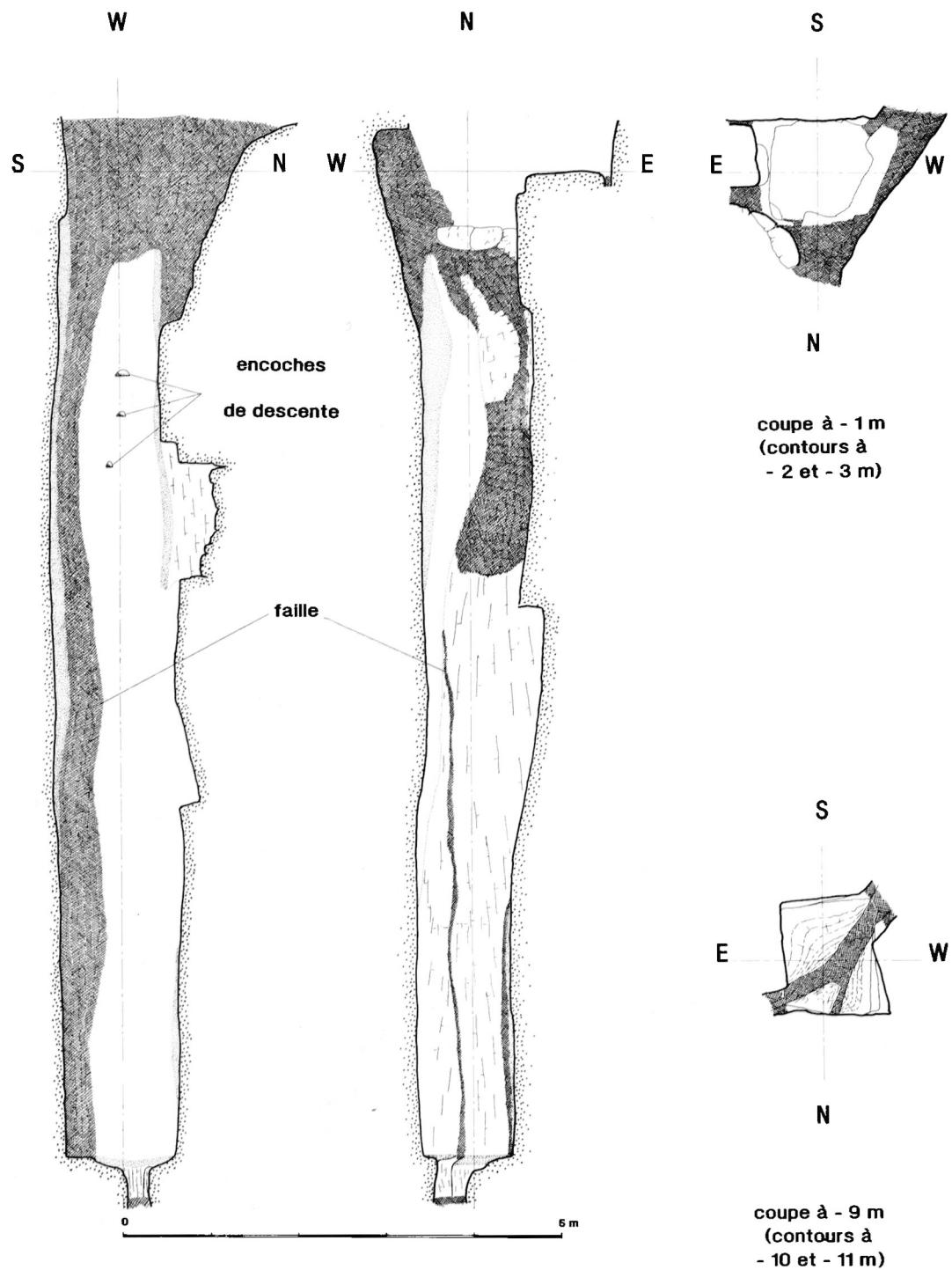


Fig. 2. — Coupes du puits n° 41.

Le puits n° 41



Fig. 3. — L'ouverture dans le repli de la falaise.

Fig. 4. — Le fond inachevé.



Fig. 5. — Puits n° 41, plan de la faille.

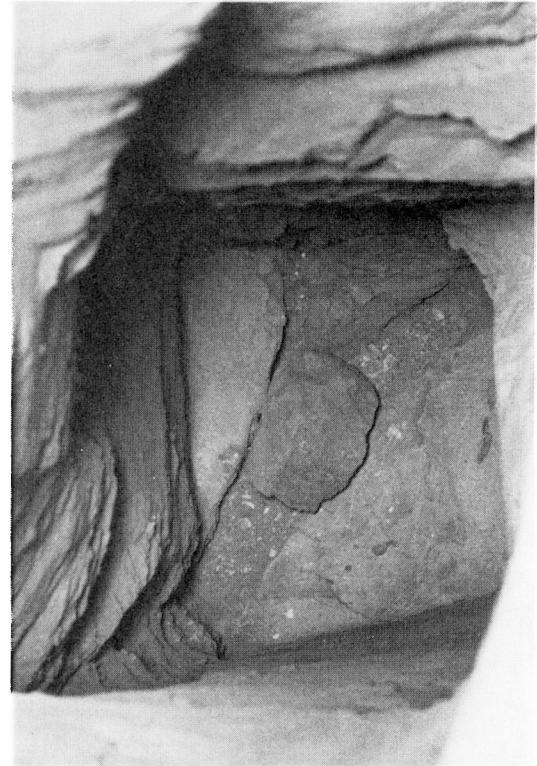




Fig. 6. — Le boyau vertical traversé par la faille.

Fig. 7. — Détail du travail de taille.



TOMBES-PUITS DE LA XVIII^e DYNASTIE PROCHES DU PUITS N^o 41.

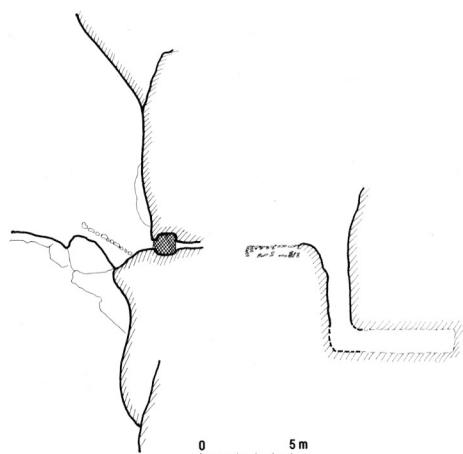


Fig. 8-9. — *Ouadi es-siqat et-taqat Zeide*, 1^{er} puits. ↑ →
D'après CEDAE (H.C. 20) complété en pointillé d'après
Thomas (Wadi A, A).

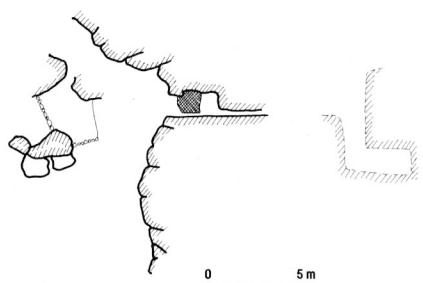
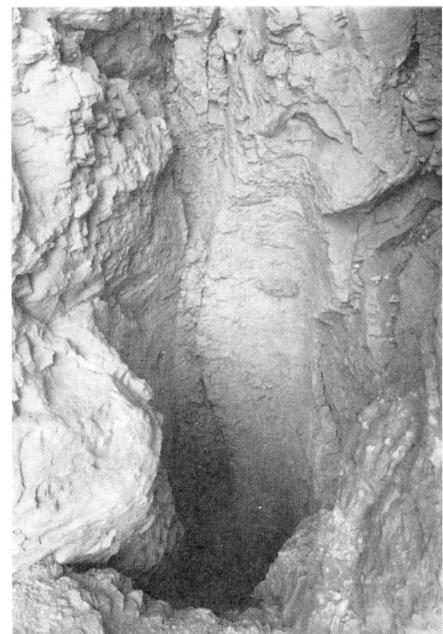


Fig. 10-11. — *Ouadi es-siqat et-taqat Zeide*, 2^e puits. ↑ →
D'après CEDAE (H.C. 21) complété en pointillé d'après
Thomas (Wadi A, B).

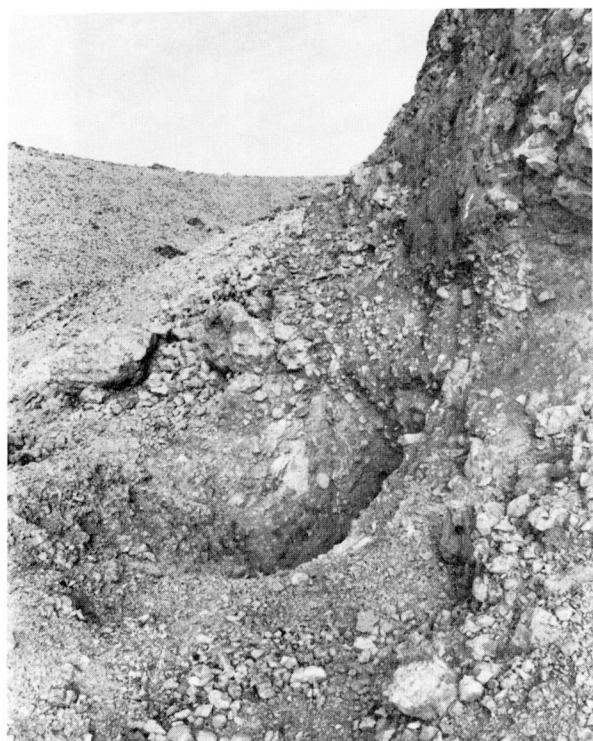
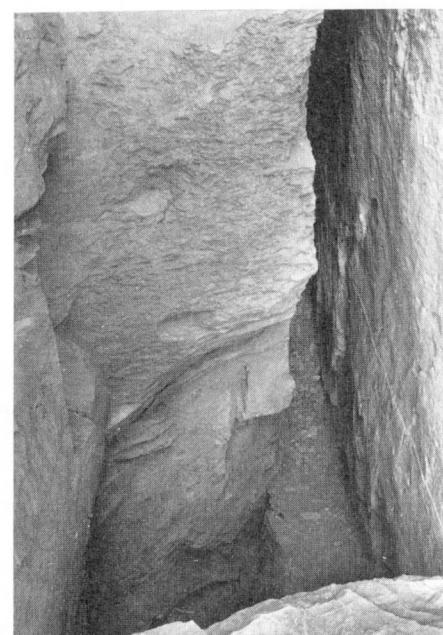


Fig. 13. — Tombe anonyme de la vallée du Menhir.



Fig. 12. — Tombe anonyme du *Ouadi Néferourê*.

Dans la même catégorie, on peut ranger la sépulture située à flanc de coteau entre la baie de la tombe supposée de Néférouré et la tombe des trois princesses dans le *Ouadi gabbanat al-qouroud*³⁷ [fig. 12], et admettre que ce voisinage la date vraisemblablement du début de la XVIII^e dynastie.

Non loin de Deir al-Médîna, enfin, sur le flanc occidental du vallon situé juste à l'ouest de la vallée du « Menhir », deux autres tombes-puits (n°s 90-91 de la numérotation de la vallée des Reines)³⁸, que la céramique date encore de la même époque, présentent des caractéristiques identiques, si ce n'est qu'elles s'enfoncent beaucoup plus profondément que les précédentes dans le sol, respectivement à 8 et 13 m. L'une d'elles était destinée à une épouse royale. Abrité derrière un gros rocher qui en dissimule partiellement l'ouverture, un troisième puits de ce vallon [fig. 13], situé sur l'autre versant (n° 89 de la numérotation de la vallée des Reines)³⁹ s'enfonce à 15 m de profondeur et débouche dans une salle rectangulaire bien taillée. Sa situation, la largeur de son ouverture (environ 1,10 m de côté) et sa profondeur en font une réplique du puits n° 41, alors que sa datation ne peut que remonter à la XVIII^e dynastie⁴⁰.

Sans qu'il soit nécessaire de multiplier les exemples, on peut d'ores et déjà isoler les caractères essentiels de cette série de sépultures :

- implantation extrêmement dispersée sur tout le territoire montagneux de la nécropole de Thèbes-ouest, avec une préférence pour les vallées retirées (et sans trace de fréquentation antérieure);
- dispositif funéraire à puits carré plus ou moins irrégulier et profond, mis en œuvre à partir du début de la XVIII^e dynastie et utilisé au moins jusqu'au milieu de celle-ci;

38. Leur situation est donnée par Leblanc (*Ta set neferou*, fig. 9, p. 13). Nous démarquant de cet auteur, nous les identifions sans hésitation à deux des trois tombes fouillées par Bruyère dans ce vallon (FIFAO 1945-1957, XXI, p. 72 sq.); cf. note suivante.

39. Situation donnée par Leblanc (*Ta set neferou*, fig. 9, p. 13); ce dernier ne relie pas cette tombe aux travaux de Bruyère, qu'il localise beaucoup plus bas dans le ouadi. Cette sépulture, qui s'ouvre sur le sommet du versant, à l'abri d'un gros rocher, correspond cependant trait pour trait à la description du troisième puits de ce vallon dégagé par Bruyère (FIFAO 1945-1947, XXI, p. 72 sq.): « *La troisième tombe, dont le puits descend à 15 mètres dans une salle rectangulaire soigneusement creusée est situé à l'abri d'une grosse roche, sur le chaînon oriental de la même vallée, face à la cime* ». Thomas identifie, selon nous à juste titre, les trois puits de Bruyère à trois des douze

tombes repérées par Daressy dans le secteur, et dont une fut fouillée par ses soins (ASAE 2, 1901, p. 135, et n. 4 pour la situation : « *on peut se rendre également à ces tombes en prenant le sentier qui va de Deir al-Medineh à Biban al-Molouk jusqu'au premier plateau de la montagne, et, tournant alors au Sud, on arrive de suite à l'emplacement des tombes* »; le plan du site, p. 133, est inexact et place ces tombes une vallée trop à l'ouest si l'on se réfère à la n. 4). Daressy la datait des XXV^e - XXVI^e dynasties, mais comme le soulignait très justement Thomas, aucune épouse royale — titre relevé par Daressy sur un canope — n'a pu se faire inhumer là à cette période. Selon elle, les sépultures datent d'Aménophis III.

40. Bruyère (FIFAO 1945-1947, XXI, p. 72), proposait « *la première période du Nouvel Empire... au moins de la fin de la XVIII^e dynastie* » et Thomas (*op. cit.*, p. 181, Gebel el-Rumi A-B, p. 160, fig. 16), le règne d'Aménophis III.

— destinataires de rang princier : filles ou fils royaux, épouses royales pour les quelques tombes identifiées. On notera que les dimensions modestes de l'ouverture des puits semblent en relation directe avec le statut de l'occupant puisque celles-ci empêchaient d'installer autour des dépouilles des pièces de mobilier funéraire un tant soit peu volumineuses. Les tombes de reines ou grandes épouses royales comme AN B, d'Ahmès-Néfertary⁴¹, DB 320 d'Inhapi⁴², disposaient d'un puits rectangulaire ou carré plus large et sûrement plus « coûteux », mais autorisant le passage de panneaux et de coffres de dimensions respectables.

L. G. et H. I. A.

LA CÉRAMIQUE

Les travaux menés récemment dans la vallée du Puits et aux abords du puits inachevé n° 41 ont mis en évidence passages et occupations sporadiques jusqu'à une période relativement avancée. Les attestations les plus abondantes fournies par la céramique collectée en surface et dans les accumulations de terre et de déblais sur la roche proprement dite concernent la période romaine tardive et byzantine⁴³. Néanmoins, on y trouve des fragments de céramiques d'époque pharaonique.

Témoins d'époque pharaonique.

Quelques céramiques d'époque pharaonique ont été repérées : un tesson de récipient à pâte alluviale brune très micacée, peu cuite, portant un engobe rouge foncé mat sur la surface externe, mais dont la date ne peut être précisée; des fragments d'amphore à pâte fine et peut-être calcaire⁴⁴, dont un fond [fig. 14], apparenté aux amphores du Nouvel Empire de Deir al-Médîna, trouvées dans les tombes des ouvriers⁴⁵; on en

41. La question de savoir s'il s'agit de la tombe d'Ahmès-Néfertary ou de celle d'Aménophis I^{er} est encore discutée; cf. Reeves, *op. cit.*, p. 3-9. Dimensions de l'ouverture : 1,80 m par 1,20 m environ.

42. Si la tombe date bien de la XVIII^e dynastie; cf. sur ce sujet Reeves, *op. cit.*, p. 187-192, qui suggère qu'elle pourrait dater de la XXI^e dynastie. Dimensions de l'ouverture : 2,15 m de côté.

43. Quelques céramiques modernes sont attestées tant aux abords du puits inachevé n° 41 qu'en surface de la vallée du Puits; ce sont apparemment des fragments de vases à eau de type Ballas.

44. Texture fine; à X 10, on observe d'innombrables particules grises généralement allongées de 1/10^e à 1/2 mm, quelques inclusions blanchâtres et vraisemblablement des quartz (difficiles néanmoins à distinguer); la cassure est zonée, la frange extérieure est orangé brun (Munsell

5YR6/6) à cœur et frange intérieure grisâtres; la surface externe est beige-jaune (7.5YR7/4, 8/4). Peut-on évoquer des parallèles avec les « fabrics » *Marl/mixed marl silt clays* des amphores égyptiennes d'Amarna, P. Nicholson, P. J. Ros *Amarna Reports II*, 1985, p. 136 sq., III. 2, III. 9 et III. 11?

45. Par exemple, les amphores de la tombe 359, fig. 8-16; G. Nagel, *La Céramique du Nouvel Empire à Deir el-Medineh I*, DFIAO X, 1938, fig. 8-16; de la tombe 1164; *ibid.*, fig. 56, 1-5, de la tombe 1165; *ibid.*, fig. 60, 1165.5, etc.; d'après la forme du fond, les amphores de la vallée du Puits s'apparenteraient aux amphores d'Amarna; Rose, *Amarna Reports I*, 1984, type 21, p. 137, fig. 10, 1, éventuellement au type 20, qui représente à la fois une fabrique cananéenne et une fabrique égyptienne.

ÉPOQUE PHARAONIQUE — NOUVEL EMPIRE.

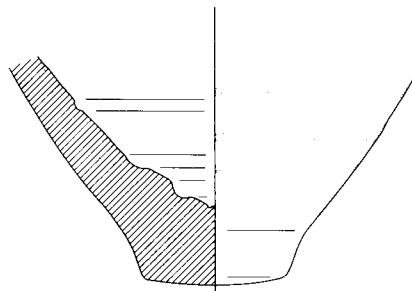


Fig. 14. — Amphore du Nouvel Empire.

ÉPOQUES ROMAINE TARDIVE ET BYZANTINE (V^e-VIII^e s.)

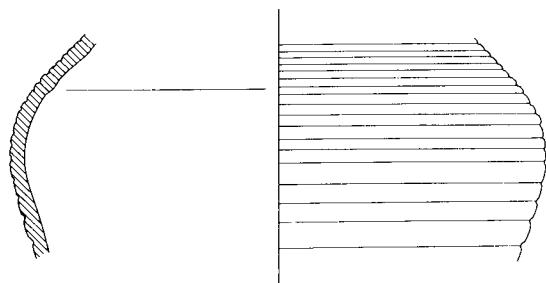


Fig. 15. — Amphore brune *Late Roman 7.*

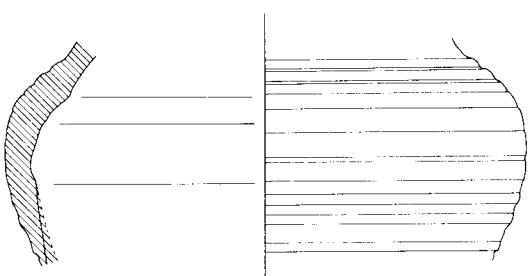


Fig. 16. — Amphore brune *Late Roman 7.*

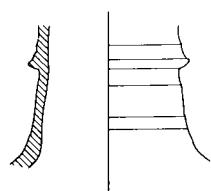


Fig. 17. — Pichet à pâte alluviale brune.



Fig. 18. — Vase à eau à pâte calcaire.

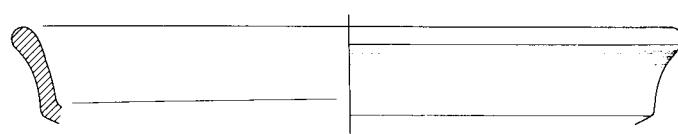


Fig. 19. — Plat caréné à pâte alluviale.

trouve également de nombreux parallèles dans les rejets de céramiques non enregistrées, aux abords du site de Deir al-Médîna, en particulier dans le dépotoir situé près du temple ptolémaïque. On ne se risquera pas à les dater plus précisément que le Nouvel Empire.

Témoins d'époque romaine tardive ou byzantine⁴⁶.

La céramique romaine tardive et byzantine est la plus abondante, principalement représentée par les amphores brunes côtelées du type *Late Roman 7* [fig. 15,16], datées en Égypte du V^e au VIII^e siècle⁴⁷ au moins. Du même genre de pâte, alluviale brune fortement micacée, est constitué un pichet ou cruche [fig. 17]. Les amphores de type *LR 7* sont largement attestées dans la région thébaine et plus au sud⁴⁸; de très gros ateliers fabriquant cette amphore ont été reconnus en Moyenne-Égypte (al-Ashmunein, Cheikh Abada)⁴⁹; actuellement il n'existe aucun élément permettant de suggérer une production de ce type d'amphores dans la région thébaine. Une autre catégorie bien connue de vase-conteneur, l'amphore assouannaise byzantine⁵⁰, est représentée par quelques fragments; au monastère de Saint-Marc implanté à Gournet Mourraï ainsi que dans les établissements tardifs de la vallée des Reines, l'amphore striée d'Assouan est également attestée. Au nord de la région thébaine, sa présence se fait rare; sa zone de distribution reste vraisemblablement circonscrite aux régions peu éloignées de la première cataracte. Parmi les autres céramiques de cette époque, deux exemplaires de plats carénés [fig. 19] à pâte alluviale assez fine dont on trouve des formes similaires, utilisées pour la cuisson, aux Kellia⁵¹ et à Esna. Enfin, quelques fragments de vases à boire à pâte calcaire, dont un col à stries marquées [fig. 18], représentent un des groupes majeurs de la céramique byzantine dans cette région⁵².

P. B.

46. L'époque byzantine s'entend au sens large, elle inclut les premiers temps de l'occupation arabe au moins jusqu'au VIII^e s., les types de production et de consommation ne présentant aucune modification notable.

47. Vraisemblablement encore attestées au IX^e, voire au X^e siècle. Les tessons comprennent ici deux épaules arrondies striées, et des fonds pointus.

48. G. Pierrat, «Essai de classification de la céramique de Tôd de la fin du VII^e au début du XIII^e s. apr. J.-C.», *CCE* 2, 1991, p. 145-204; G. Lecuyot, G. Pierrat, «À propos des lieux de production de quelques céramiques trouvées à Tôd et dans la vallée des Reines», *CCE* 3 (sous presse).

49. Pour al-Ashmunein, on se référera aux études de D.M. Bailey, dans *Ashmunein* (1980), 1981 et vol. suivants; les ateliers de Cheikh Abada (Antinoopolis) ont fait

l'objet d'une étude préliminaire: P. Ballet, F. Mahmoud, M. Vichy, M. Picon, «Artisanat de la céramique dans l'Égypte romaine tardive et byzantine. Prospections d'ateliers de potiers de Minia à Assouan», *CCE* 2, 1991, p. 129-144.

50. W.Y. Adams, *Ceramic Industries of Medieval Nubia I-II*, Lexington, 1986, p. 540, fig. 305, Z4, Z6.

51. M. Egloff, Kellia. *La Poterie copte. Quatre siècles d'artisanat et d'échanges en Basse-Égypte*, Recherches suisses d'archéologie copte III, Georg, Genève, 1977, types 90-91; H. Jacquet-Gordon, *Céramique et objets, Les Ermitages chrétiens du désert d'Esna III*, *FIAO* XXIX/3, 1972, types A 9, A 15, pl. CCXIX, type C 5, pl. CCXX.

52. Semble apparenté aux pichets à pâte calcaire d'Esna: Jacquet-Gordon, *op. cit.*, n° 13, pl. 227.

CONCLUSION

L'adoption de la vallée du Puits comme site funéraire date, selon les indices rassemblés, du début de la XVIII^e dynastie, d'une époque où la vallée des Rois n'existe pas encore en tant que telle, ou n'en était qu'à sa genèse. L'occupation se résume au tombeau inachevé n° 41 et à l'amorce repérée par le CEDAE. Il s'agissait apparemment, selon la typologie à laquelle ils se rattachent, de projets de sépultures de rang princier (filles ou fils royaux, épouses royales), un peu plus modestes que les tombes-puits de reines comme Inhapi ou Ahmès-Néfertary, et nettement moins élaborées que les sépultures d'Hatchepsout épouse royale, de Néférourê, des trois princesses, ou que le Bab al-Maâleg.

L'activité qu'a représenté le travail de creusement de ces puits n'a pas, dans ce secteur torrentueux, laissé de vestige matériel assurément identifiable. Tout au plus a-t-on récolté aux alentours de l'ouverture et dans le lit du ouadi quelques céramiques assez anciennes globalement datables du Nouvel Empire. Encore, la présence de ce matériel s'explique-t-elle sans doute plus par la situation de la vallée du Puits, dominée par un sentier à toutes époques très fréquenté et lieu de passage commode, en raison des deux rampes, entre la vallée des Rois et Deir al-Bahari, que par le travail qui s'y déroula au début du XV^e s. av. J.-C.

L'installation d'ermites dans les tombes de la vallée des Rois entraîna un regain de circulation dans la vallée du Puits dont le matériel céramique témoigne abondamment : les poteries romaines tardives et byzantines constituent les éléments les plus nombreux et donc les plus significatifs. Bien qu'on ne puisse accorder une grande fiabilité au contexte de surface dans un secteur particulièrement raviné et de surcroît fréquenté par les touristes, ces céramiques tardives que l'on trouve constamment sur la rive ouest attestent d'une densification de l'occupation, au moins à partir du IV^e siècle. Saint-Épiphane, Saint-Cyriaque, Saint-Phoibammon, Saint-Marc, le Deir al-Rumi sont alors d'importants monastères⁵³, réoccupant parfois des lieux antiques ; la montagne thébaine est sans nul doute un lieu de prédilection des communautés monastiques et des ermites, à proximité des sites d'habitat traditionnels, tels que le village de Djêmé à Medinet Habou. La céramique romaine tardive et byzantine est principalement constituée d'amphores locales, mais on relève encore un matériel « cullinaire » qui témoigne d'une présence plus sédentarisée dans ce secteur. Quant aux quelques céramiques actuelles, ce sont apparemment des fragments de vases à eau, peut-être les restes de ceux amenés pour abreuver les ouvriers qui, peu après 1902, constatèrent pour la première fois dans ce siècle l'inachèvement de la syringe.

53. Parmi les études les plus récentes, W. Godlewski, *Le Monastère de Saint-Phoibammon, Deir el-Bahari V*, Varsovie, 1986; Lecuyot, « Deir Roumi. Monastère copte de la Vallée des

Reines », *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 136, mars 1989, p. 60-63; *id.*, « La céramique de la Vallée des Reines », V^e Congrès international d'égyptologie, Le Caire, 1988 (sous presse).